



MONTREVERD

...L'avenir !

Projet de territoire
2024-2034



02 51 42 80 65



www.montreverd.fr

EDITO

“Le nouveau projet de territoire de Montréverd fixe les grandes orientations de la commune pour les dix prochaines années. Les femmes et les hommes qui agiront demain pour l’intérêt de notre commune devront s’en inspirer.



Document indispensable à l’équilibre du territoire, il fait suite à celui établi à la naissance de notre commune nouvelle en 2016.

Grace à votre participation active et à votre implication...

- Il reflète les ambitions collectives que nous souhaitons partager pour notre commune.
- Il définit les directions que nous devons prendre pour répondre aux enjeux à venir.
- Il doit guider les actions nécessaires qui permettront un développement harmonieux au service de tous.

Le projet de territoire nous a permis de **rêver l’avenir ensemble**, maintenant qu’il est réalisé, **il va permettre de l’écrire.**”

Damien GRASSET
Maire de la commune de Montréverd

SOMMAIRE

I

04

Un projet de territoire ?

05

- Pourquoi un projet de territoire ?
- Les étapes d'une démarche participative et engagée

II

06

Le territoire de Montréverd

07

07

08

08

09

09

- Une commune inscrite dans une agglomération dynamique
- Un territoire jeune et familial
- Les seniors et le bien-vieillir : des enjeux croissants
- Une vie associative dynamique, et un tissu d'équipements culturels et sportifs complémentaires
- La mobilité : un territoire rural qui oblige à un usage important de la voiture
- Le logement : des enjeux de développement de l'offre locative et de mixité
- Un cadre de vie et un environnement appréciés et reconnus

III

10

11

12

13

14

Le projet pour le territoire

- La vision partagée pour Montréverd 2024-2034
- Les ambitions du projet de territoire 2024-2034
- Axe 1 : Vivre et habiter à Montréverd : pour un territoire d'entraide, convivial et inclusif
- Axe 2 : Développer de manière équilibrée le territoire. Soutenir l'attractivité, l'activité et le dynamisme de Montréverd
- Axe 3 : Préserver, développer et valoriser la qualité de vie et l'accessibilité de Montréverd

IV

15

Les prochaines étapes ?

POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Le projet de territoire Montréverd 2024-2034 constitue une véritable **feuille de route** qui va orienter et structurer le développement de la commune jusqu'en 2034. Ainsi, la démarche d'élaboration d'un projet de territoire a pour objectif d'identifier les **besoins** et les **aspirations** des habitants, tout en définissant des **orientations stratégiques et lignes d'actions** associées pour permettre aux élus de répondre aux **défis et enjeux** de la commune.



À Montréverd, le projet de territoire vise à aborder plusieurs **aspects essentiels** de la vie locale, tels que la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, le logement, l'offre de services de proximité, le sport et la culture, l'environnement, l'accompagnement des personnes âgées ou encore les mobilités. Il s'agit d'un plan global qui prend en compte les spécificités du territoire tout en cherchant à **anticiper les besoins de demain**, identifiés par ceux qui y vivent.

Les principaux objectifs de ce projet sont donc de :

- **Dresser un état des lieux du territoire** (tendances démographiques, offre de services et d'équipements, points forts ou d'amélioration associés...) et recueillir les opinions, besoins et attentes des habitants sur la diversité des thématiques abordées.
- **Définir les ambitions stratégiques** qui guideront le développement de la commune de 2024 à 2034.
- **Mettre en place un cadre de référence partagé** pour toutes les actions et projets futurs, car le projet de territoire se traduira par des actions concrètes pour Montréverd.

En résumé, le projet de territoire est un **outil de projection collective et de gouvernance locale**. Il permet de mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une vision partagée, pour un développement harmonieux et durable de la commune.

LES ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET ENGAGÉE

MARS - MAI 2024

- Analyse démographique du territoire.
- Entretiens stratégiques et opérationnels individuels auprès des élus et agents.
- Elaboration et diffusion d'un questionnaire à destination des habitants, commerçants et artisans du territoire.
- Communication de la démarche sur le site de la commune, réseaux sociaux, bulletin municipal ainsi qu'auprès des associations du territoire.

Plus de 450 réponses recueillies !

Près de 20 habitants mobilisés au cours de deux temps forts de réflexion

JUIN - JUILLET 2024

- Analyse des questionnaires, recueil des besoins et attentes.
- Mobilisation des habitants au sein d'ateliers thématiques à partir des enjeux identifiés pour explorer les futurs souhaitables. Rédaction d'une synthèse.
- Ecriture du diagnostic et de l'état des lieux du territoire.
- Identification des enjeux saillants du territoire.

AOÛT - SEPTEMBRE 2024

- Animation d'un séminaire auprès des élus pour présentation des enjeux du territoire, des besoins des habitants et identification des ambitions stratégiques 2024-2034 pour le territoire.
- Priorisation des ambitions.
- Elaboration de l'armature du projet de territoire.



OCTOBRE - NOVEMBRE 2024

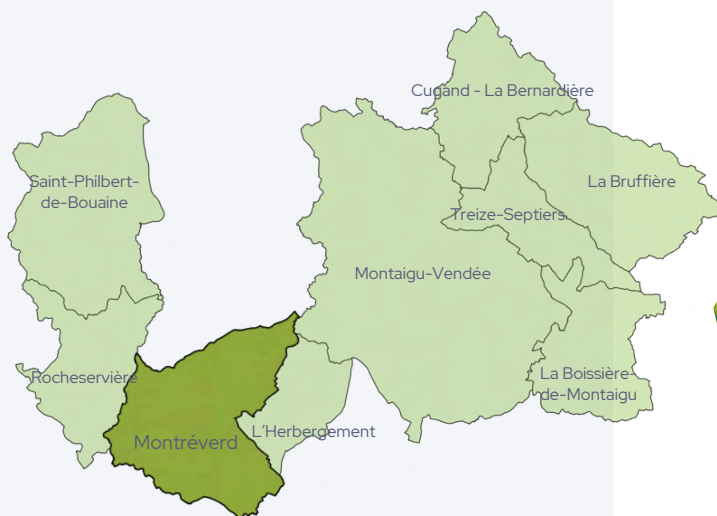
- Echange avec Antoine Chéreau, Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération.
- Adoption des axes stratégiques en Conseil Municipal.
- Création des documents destinés à la population.

2024-2034

Mise en oeuvre

UNE COMMUNE INSCRITE DANS UNE AGGLOMÉRATION DYNAMIQUE

En s'inscrivant dans la **Communauté d'agglomération Terres de Montaigu**, Montréverd bénéficie d'un ancrage au sein d'un tissu économique **dynamique** et d'un cadre de vie en pleine **effervescence**. Véritable **moteur** de développement, la Communauté d'agglomération regroupe des compétences stratégiques au service des communes qui la composent et de leurs habitants, avec des actions **coordonnées** en matière d'économie, d'environnement, de mobilité, et de services à la population.



UN TERRITOIRE CONNECTÉ

Situé à un emplacement stratégique, Montréverd profite pleinement de la **connectivité** et **accessibilité** offerte par Terres de Montaigu :

- A 30 minutes par la route de Nantes, la Roche-sur-Yon
- A 40 minutes de l'aéroport de Nantes Atlantique
- Desservi par 3 gares : Montaigu-Vendée, L'Herbergement, Cugand

UN TISSU ÉCONOMIQUE FERTILE ET ATTRACTIF

Terres de Montaigu constitue une force pour le **développement économique local**. Grâce à un réseau d'entreprises **diversifié et innovant**, l'agglomération est un acteur majeur du **rayonnement régional**. Ce dynamisme permet à Montréverd de s'insérer dans un **écosystème fertile**, propice à la création d'emplois et à l'implantation de nouvelles entreprises, tout en renforçant l'attractivité de son territoire.

DES SERVICES ET DES PROJETS PARTAGÉS POUR UN AVENIR COMMUN

En mutualisant les ressources et les savoir-faire, Terres de Montaigu accompagne Montréverd dans des domaines essentiels tels que l'aménagement du territoire, la gestion des infrastructures, le développement durable, la santé ou la culture. Cette **coopération** garantit aux habitants une **qualité de service élevée** et des projets ambitieux, porteurs de sens pour les générations actuelles et futures.

UN APPUI ESSENTIEL POUR LE PROJET DE TERRITOIRE DE MONTRÉVERD

Les axes stratégiques identifiés dans le projet de territoire de Montréverd, qu'il s'agisse du développement économique, de la transition écologique, de l'amélioration de la mobilité ou de la cohésion sociale, trouvent un **soutien précieux** dans **l'engagement** et **l'expertise** de Terres de Montaigu. En apportant des solutions concertées, des moyens mutualisés et une vision partagée, l'agglomération se positionne comme un **levier clé** pour la mise en œuvre concrète et réussie des ambitions de Montréverd.

LE MOT DU PRÉSIDENT



Crédit : Stéphane Audran

"Le dynamisme de Terres de Montaigu est celui de ses 9 communes dont Montréverd. Je suis fier, avec Damien Grasset, de travailler chaque jour pour répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain : l'économie, la sécurité, les transports, l'environnement, ... Ensemble nous serons plus efficaces au service de la proximité !"

Antoine CHÉREAU
Président de Terres de Montaigu, Communauté d'Agglomération

LE TERRITOIRE DE MONTRÉVERD

UN TERRITOIRE JEUNE ET FAMILIAL

Une part importante et majoritaire d'enfants sur le territoire...

24.9%

de la population a moins de 15 ans (+7,5 points d'écart avec le département).

...Suivi d'une population jeune (susceptible d'avoir des enfants).

24.1%

de la population a entre 30 et 44 ans.

Une forte représentation de couples avec enfants.

40%

de la population est en couple avec enfant(s) contre 25,3% en Vendée.

Les enjeux et grands thèmes issus des échanges et de la concertation

- La disponibilité de l'offre d'accueil et de garde
- La mobilité jeunesse
- L'animation et les activités extra-scolaires
- La question de l'offre scolaire



LES SÉNIORS ET LE BIEN-VIEILLIR : DES ENJEUX CROISSANTS

Un vieillissement progressif de la population... mais un indice de vieillissement relativement stable.

19.7%

d'habitants de 60 ans ou plus (+2.4% par rapport à 2009).

Une augmentation de l'isolement des séniors.

La population de 80 ans ou plus déclarant vivre seule représente

52.4%

contre 42.9% en 2009.

Un ratio aidants/aidés (rapport entre le nombre de 55-64 ans (les aidants) et le nombre de personnes de 85 ans ou plus (les aidés)) en baisse - une évolution nourrie par l'augmentation de la part de séniors dans la population.

4.43

versus 6.6 en 2009, et 3.4 à l'échelle départementale.

Les enjeux et grands thèmes issus des échanges et de la concertation

- Le soutien du maintien à domicile et l'offre de logements adaptés
- La préservation du lien et des interactions sociales
- L'accès aux soins et aux services de proximité

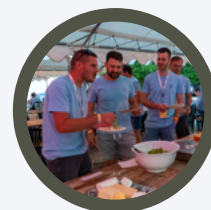


LE TERRITOIRE DE MONTRÉVERD

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE, ET UN TISSU D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS COMPLÉMENTAIRES

Un tissu associatif dynamique, avec un engagement bénévole important sur le territoire...

Une **50** aine d'associations se partageant l'offre de loisirs sur le territoire.



Combiné à des équipements sportifs et culturels complémentaires et répartis sur l'ensemble des trois communes nouvelles :

3

bibliothèques municipales et de nombreuses animations associées.

10

équipements sportifs disposés sur 3 complexes sportifs.

Les enjeux et grands thèmes issus des échanges et de la concertation

- Le soutien, la valorisation et l'animation du tissu associatif
- L'accès et la démocratisation de la culture
- Le soutien à l'activité physique et sportive

LA MOBILITÉ : UN TERRITOIRE RURAL QUI OBLIGE À UN USAGE IMPORTANT DE LA VOITURE

Un territoire qui oblige à l'usage de la voiture de par sa configuration en hameaux et sa localisation.

94.8%

des habitants disposent d'au moins une voiture.

88.9%

La part de la voiture dans les moyens de transports utilisés par les habitants.

17%

La part d'actifs résidant à 30mn ou plus de leur lieu de travail

Des initiatives durables développées progressivement par la commune (défis mobilité jeunes, journée sans voiture, transport solidaire...).

Les enjeux et grands thèmes issus des échanges et de la concertation

- Le soutien aux mobilités douces et décarbonées
- Le développement des transports en commun vers la gare de l'Herbergement et pôles d'attractivité (Montaigu-Vendée, la Roche-sur-Yon...)
- La sécurisation et l'aménagement de la voirie

LE TERRITOIRE DE MONTRÉVERD

LE LOGEMENT : DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE LOCATIVE ET DE MIXITÉ

Un taux dominant de maisons, avec un modèle rural pavillonnaire traditionnel et une augmentation du volume de résidences principales (en phase avec l'augmentation démographique observée).

97%

de maisons

dont

354

construites entre 2006 et 2017

Une proportion forte et en augmentation d'habitants propriétaires de leur logement.

80.1%

des habitants propriétaires de leur logement (contre 72% à l'échelle du département) et +1.5% depuis 2009.

82

Logements sociaux

Les enjeux et grands thèmes issus des échanges et de la concertation

- Le soutien et le développement de l'offre locative
- La mixité et la convivialité de l'habitat
- L'aménagement durable et la réponse du territoire aux défis environnementaux

UN CADRE DE VIE ET UN ENVIRONNEMENT APPRÉCIÉS ET RECONNUS

Un territoire qui se distingue par son caractère rural et par les aménagements environnementaux de qualité qu'il propose (Jardins du Logis de la Chabotterie, Parc de la Guérivière, coulée verte de l'Ognon, sentiers de la Chevrotière et de la Chabotterie, l'aire de l'Audrenière...).

91%

des habitants trouvent la qualité de vie de Montréverd de bonne à très bonne.

- Victoires du Paysage VALHOR (médaille de bronze) en 2022 dans la catégorie *Espaces à dominante naturelle*
- Obtention de la deuxième fleur du label Villes et villages fleuris en 2023
- Prix départemental de la renaturation du CAUE, en 2023, du Parc de la Guérivière

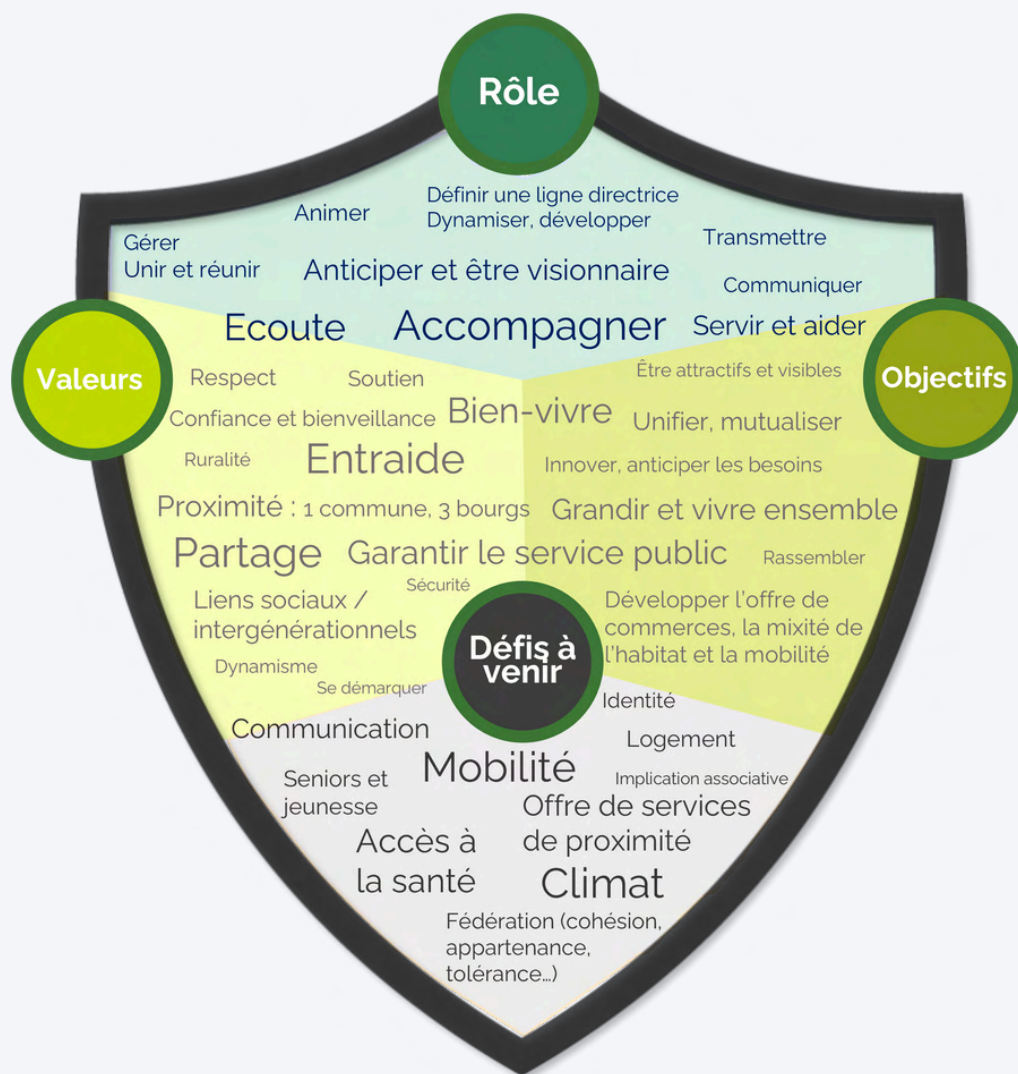
Les enjeux et grands thèmes issus des échanges et de la concertation

- Le renforcement, l'animation et le soutien de l'offre de services de proximité
- La mise à disposition d'espaces collectifs et conviviaux
- La transition écologique et préservation de l'environnement



LA VISION PARTAGÉE POUR MONTREVERD 2024-2034

Lors d'un atelier de réflexion collective, les élus de Montréverd ont travaillé à formaliser un véritable "blason" symbolique pour la commune. Ce blason représente **l'essence du prochain projet de territoire**, en mettant en avant les **valeurs** partagées qui unissent la communauté, le **rôle** de la collectivité, ainsi que les **défis** à relever pour les années à venir. Ce travail a également permis de clarifier les **objectifs** à l'horizon 2034, en tenant compte des aspirations des habitants et des réalités du territoire.



Ce blason n'est pas qu'un simple exercice de style : il est le reflet d'une **ambition collective** pour un développement cohérent et aligné de Montréverd. Il servira de guide pour orienter les actions de la commune autour d'une **vision partagée**.

LES AMBITIONS DU PROJET DE TERRITOIRE 2024-2034

Les ambitions de Montréverd 2034 visent à construire un territoire où il fait bon vivre, tout en répondant aux **enjeux contemporains** de mobilité, d'attractivité économique et de préservation de l'environnement. Ces axes de développement s'articulent autour de trois grandes priorités : favoriser le bien-vivre et l'entraide, soutenir le dynamisme et l'économie locale, et protéger les ressources naturelles et patrimoniales.



1 VIVRE ET HABITER À MONTRÉVERD : POUR UN TERRITOIRE D'ENTRAIDE, CONVIVIAL ET INCLUSIF

DÉVELOPPER DE MANIÈRE
ÉQUILBRÉE LE TERRITOIRE -
SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ, L'ACTIVITÉ
ET LE DYNAMISME DE MONTRÉVERD

2



3 PRÉSERVER, DÉVELOPPER ET VALORISER LA QUALITÉ DE VIE ET L'ACCESSIBILITÉ DE MONTRÉVERD

Chacune de ces ambitions s'inscrit dans une **logique d'interdépendance**, où la qualité de vie des habitants, l'équilibre territorial et le développement durable vont de pair. Elles s'intègrent en **complémentarité** avec les actions et compétences de **la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu**, créant ainsi des synergies fortes, notamment en matière de services publics, de mobilité et de transition écologique, pour garantir un **développement harmonieux et équilibré** sur l'ensemble du territoire.

VIVRE ET HABITER À MONTRÉVERD : POUR UN TERRITOIRE D'ENTRAIDE, CONVIVIAL ET INCLUSIF

Montréverd aspire à préserver et développer son esprit d'entraide, convivial et inclusif, où chaque habitant trouve sa place **tout au long des étapes de sa vie**.

Avec une population en légère croissance, dans un contexte intercommunal dynamique et d'évolution des modes de vie, il est essentiel de créer un cadre de vie favorisant la **solidarité, la participation citoyenne et la diversité résidentielle** pour tous les âges. Le défi est de répondre aux **besoins variés des habitants, des jeunes enfants aux aînés**, en encourageant **l'engagement collectif** et en renforçant le **lien social**. Cette ambition s'inscrit dans un souhait de bien-vivre partagé, visant à améliorer la **qualité de vie** tout en renforçant la possibilité de **participer aux projets** portés par la commune.



A - Grandir et s'épanouir à Montréverd

Montréverd se doit de créer un environnement favorable à l'épanouissement de ses jeunes, de la petite enfance à la jeunesse. Les enfants de moins de 15 ans représentent **un quart de la population** de la commune, et les **besoins en matière d'éducation et d'accompagnement** évoluent rapidement. Le **soutien** à la parentalité et à la petite enfance, l'accès à des activités éducatives diversifiées et l'accompagnement des jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle sont essentiels pour renforcer la **cohésion** et garantir un **avenir serein** pour la jeunesse locale.

Les axes de travail pour Montréverd 2024-2034 ?

- Accompagner la parentalité et la petite enfance aux premiers temps de la vie.
- S'éduquer à Montréverd : soutenir l'éducation citoyenne, culturelle, sportive et environnementale.
- Accompagner la jeunesse vers son insertion sociale, professionnelle et résidentielle.

B - Habiter et s'impliquer : la participation au vivre-ensemble en tant que Montréverdois(e)

Il convient que le vivre-ensemble à Montréverd repose sur une **citoyenneté active** et une **diversité résidentielle** qui permettent à chacun de s'impliquer dans la vie locale et de trouver un logement adapté à ses besoins. Avec un territoire où **80% des logements sont occupés par des propriétaires**, il est essentiel d'explorer la diversification des formes d'habitat pour répondre aux enjeux d'accès au logement locatif, aux aspirations de tous et faciliter, encourager la **participation active** des citoyens à la vie du territoire.

Les axes de travail pour Montréverd 2024-2034 ?

- Faciliter le partage de l'information et impulser une citoyenneté active et fédératrice à Montréverd.
- Favoriser la diversité des modes d'"habiter" dans une logique de parcours résidentiel serein et facilité.

C - Bien- vieillir à Montréverd : accompagner, servir et valoriser le Grand Âge

Avec un **vieillessement progressif** de la population (les plus de 65 ans représentent aujourd'hui 20% des habitants, contre 17.6% en 2009), Montréverd doit se préparer à répondre aux **besoins spécifiques des aînés** (en termes de logement, de services, de mobilité...) tout en favorisant le **lien intergénérationnel**. Le défi est de garantir un accès aux soins de qualité, tout en luttant contre **l'isolement** (en augmentation de près de 10% entre 2009 et aujourd'hui) et en favorisant les interactions entre générations.

Les axes de travail pour Montréverd 2024-2034 ?

- Participer à l'enrichissement, la visibilité et l'accessibilité de l'offre de soins sur le territoire.
- Rompre avec l'isolement, et préserver, renforcer la mixité intergénérationnelle (tant résidentielle que récréative).

DÉVELOPPER DE MANIÈRE ÉQUILBRÉE LE TERRITOIRE - SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ, L'ACTIVITÉ ET LE DYNAMISME DE MONTRÉVERD



Montréverd est un territoire rural aux multiples atouts, mais pour répondre aux défis de demain et aux enjeux identifiés par les habitants, il est essentiel d'en assurer un **développement équilibré**, en particulier entre les trois communes déléguées.

Le **dynamisme** de la commune repose sur sa capacité à attirer et retenir des habitants, soutenir son tissu économique local et offrir des services diversifiés. Dans un contexte où 84.7% des actifs travaillent en dehors de la commune, renforcer **l'attractivité locale** tout en **valorisant les spécificités** de Montréverd, est un enjeu central. Cette ambition vise à soutenir **l'activité économique**, à favoriser un **cadre de vie actif**, et à **animer les cœurs de bourg** pour créer un territoire **vivant et accueillant**.

A - Soutenir et développer la disponibilité des offres de services en cœur de bourg

Les espaces de centralité des communes déléguées de Montréverd nécessitent d'incarner des lieux de vie dynamiques, regroupant des services de proximité **complémentaires** et **accessibles**. Face aux pôles d'attractivité aux alentours de la commune, il est essentiel de maintenir **l'activité** de ces espaces en soutenant leur animation et leur accessibilité, et en proposant une **offre de services** adaptée, complémentaire et pour tous publics.

Les axes de travail pour Montréverd 2024-2034 ?

- Renforcer l'accessibilité et la diversité des services de proximité.
- Animer les cœurs de bourg pour dynamiser la vie locale Montréverdoise, et rassembler autour d'une identité commune.
- Faciliter l'accès aux services numériques et lutter contre l'illectronisme au sein d'un territoire au profil rural.

B - S'engager, se cultiver et se divertir à Montréverd

La vie et l'activité d'une commune repose en grande partie sur la vitalité de son tissu associatif, culturel et sportif. À Montréverd, où son **tissu associatif dynamique** (plus de 50 associations locales) et ses équipements sportifs et culturels contribuent chacun à **l'animation du territoire**, il est nécessaire de renforcer les **synergies entre ces structures** et d'élargir **l'accès aux activités** culturelles et sportives pour tous.

Les axes de travail pour Montréverd 2024-2034 ?

- Soutenir le dynamisme associatif remarquable de la commune et accompagner les mutualisations.
- Développer l'accès à la culture et la convivialité via les équipements existants.
- Favoriser le sport comme lien social et soutenir l'accessibilité au sport à tous les âges.

C - Développer l'attractivité de l'économie locale et durable de Montréverd, et mettre en valeur les savoir-faire du territoire : « vivre bien dans un corps sain »

L'économie locale, ancrée dans une logique durable, doit représenter l'un des moteurs de **l'attractivité** de Montréverd. Promouvoir les **circuits courts**, valoriser les **savoir-faire locaux** et encourager une **consommation responsable** sont des éléments clés pour répondre aux enjeux environnementaux et renforcer l'économie du territoire.

Les axes de travail pour Montréverd 2024-2034 ?

- Promouvoir les circuits courts et l'économie locale.
- Sensibiliser à la consommation locale et durable.
- Coopérer : valoriser et transmettre les savoir-faire du territoire.

AMBITION 3

PRÉSERVER, DÉVELOPPER ET VALORISER LA QUALITÉ DE VIE ET L'ACCESSIBILITÉ DE MONTRÉVERD

Montréverd place la **qualité de vie de ses habitants** au cœur de son projet territorial, avec une attention particulière à la mobilité, à l'environnement et au patrimoine local. Avec 90% des habitants interrogés qualifiant la vie sur la commune de bonne à très bonne, Montréverd bénéficie de **nombreux atouts** (cadre de vie, localisation, dynamisme associatif...). Toutefois, face aux défis posés par le **changement climatique** et l'évolution progressive des **attentes en termes de mobilité**, la commune doit **adapter** ses actions pour garantir à chacun une accessibilité et sécurité optimale, tout en préservant **l'identité rurale** qui fait la richesse de son territoire. Montréverd s'engage également à **valoriser** son patrimoine bâti et naturel pour transmettre aux générations futures un cadre de vie à la fois agréable et durable.



A - Faciliter les déplacements pour tous, et sécuriser la mobilité au sein du territoire

Dans un contexte rural et avec une implantation en trois centres-bourgs, la **mobilité** est un **enjeu fondamental** pour garantir l'accessibilité aux services, aux lieux de travail et aux activités quotidiennes. La priorité de Montréverd est de **diversifier** les modes de déplacement tout en assurant la **sécurité** des habitants. L'objectif est de permettre à chacun, quel que soit son âge ou sa situation, de se déplacer facilement et en toute sécurité vers les centres-bourgs, gare de L'Herbergement ou zones d'attractivité de Terres de Montaigu, tout en encourageant des modes de transport respectueux de l'environnement.

Les axes de travail pour Montréverd 2024-2034 ?

- Développer les mobilités douces sur le territoire et la cohabitation des usages.
- Favoriser et moderniser les usages partagés et les transports en commun.
- Contribuer à la sécurité routière sur nos routes et dans nos bourgs.

B - Préserver, valoriser l'environnement et l'identité rurale de Montréverd, et participer activement à la lutte contre le dérèglement climatique

Face à l'urgence climatique, Montréverd s'engage à **préserver son environnement naturel** tout en participant activement à la transition écologique. La préservation des paysages, de la biodiversité et le développement des énergies renouvelables sont au cœur de cette ambition. Montréverd souhaite renforcer son identité rurale, tout en l'adaptant aux défis environnementaux contemporains.

Les axes de travail pour Montréverd 2024-2034 ?

- Dynamiser les projets et le développement des énergies renouvelables sur le territoire.
- Renforcer la politique volontariste de préservation et d'accessibilité à la biodiversité, de l'environnement et des paysages agricoles qui caractérisent le territoire.
- Sensibiliser, éduquer, former aux bonnes pratiques de la transition écologique et de la préservation de l'environnement.

C - Développer une politique de préservation et de valorisation du patrimoine bâti de la commune

Le patrimoine bâti de Montréverd représente une richesse historique et culturelle à préserver. L'entretien, la restauration et la mise en valeur de ses bâtiments sont essentiels pour transmettre cet **héritage** aux générations futures. Montréverd doit également chercher à en **diversifier les usages** pour en faire des lieux vivants et ouverts à tous.

Les axes de travail pour Montréverd 2024-2034 ?

- Mettre en œuvre un programme de restauration et d'entretien des bâtiments communaux en explorant la diversité des usages potentiels de ces lieux.
- Valoriser le patrimoine local (matériel et immatériel) à travers des actions culturelles et touristiques.
- Mobiliser les financements, partenariats et mutualisations pour la préservation du patrimoine.

LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Le projet de territoire ne s'arrête pas ici : il guidera les décideurs locaux dans les actions à mettre en place et ainsi traduire les ambitions identifiées ensemble au cours des dix prochaines années. Permettre de **concrétiser** les idées et les priorités définies dans cette **réflexion collective** : tel est le **but et la finalité** de ce projet !



Ce projet de territoire a été conçu pour refléter les **aspirations** et les **attentes** des habitants de Montréverd. Chacun d'eux – chacun de vous joue un rôle central dans sa réussite ! Car c'est aussi avec votre participation que les ambitions fixées pourront être atteintes.

Les actions à venir permettront d'améliorer le quotidien sur la commune, en renforçant la qualité de vie, la cohésion sociale et en préservant l'environnement. Votre **implication** est essentielle pour donner vie à ce projet.

Restez informés, participez aux échanges, aux événements, et faites connaître vos idées auprès de l'équipe municipale !

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT ET VOTRE CONTRIBUTION À CETTE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR MONTRÉVERD...L'AVENIR !



MONTREVERD

...L'avenir !

Projet de territoire
2024-2034



02 51 42 80 65



1 Rue de la Mairie, 85260 Montréverd



Page Instagram Montréverd



www.montreverd.fr



accueil@montreverd.fr



Page Facebook Montréverd